

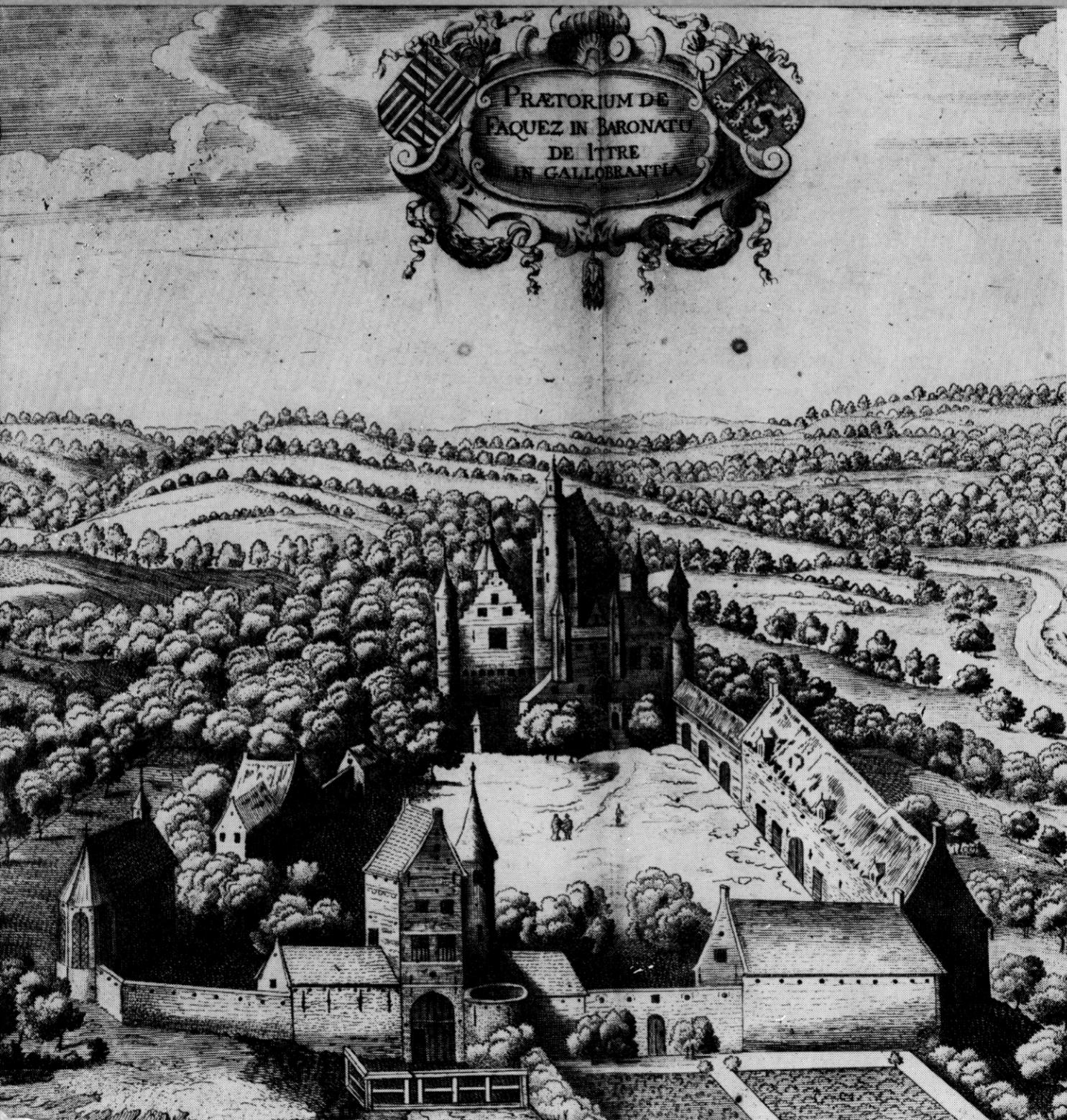
# ENTRE SENNE ET SOIGNES

Trimestriel

XXXIV - 1979

11<sup>e</sup>me année

34



# entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

---

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château  
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles  
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

*Rédaction - Administration* : Jean-Paul CAYPHAS

« La Brasserie »  
rue Basse, 14, 1460 Ittre  
Tél. 067/64.68.32



*Editeur responsable* : Pierre HOUART

Centre International de Documentation  
avenue du Hockey, 52, 1150 Bruxelles - Tél. 02/771.78.92

**ABONNEMENTS** : Pour 1969 : les n°s 1 et 2 : épuisés  
le n° 3 : 50 frs; le n° 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 à 1977 :

120 frs (3 numéros)

Pour 1974 et 1979 : 150 frs

Pour 1978 : 200 frs

Pour 1980 (3 numéros) :

Abonnement Ordinaire : 150 frs

Abonnement de Soutien : 250 frs

Abonnement d'Honneur : 400 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

La reproduction des textes et illustrations est interdite sans autorisation.

---

## MEMBRES D'HONNEUR (fin)

Madame Martha GARCET, Lomprez.

Monsieur Jean PERAUX, Braine-l'Alleud.

Monsieur et Madame Roger SWISSER, Bruxelles.

Le Docteur et Madame Paul TAMIGNIAU, Libin.

La société UNERG, Tubize.

Monsieur Jacques VAN HUFFEL, Bruxelles.

Le Docteur Michel VERHAS, Ittre

## MEMBRES DE SOUTIEN (fin)

Le Docteur et Madame Robert BEGHIN, Virginal.

Le Notaire André BINARD, Braine-le-Comte.

Monsieur Cyriel CNOCKAERT, Ittre.

(suite page 23)

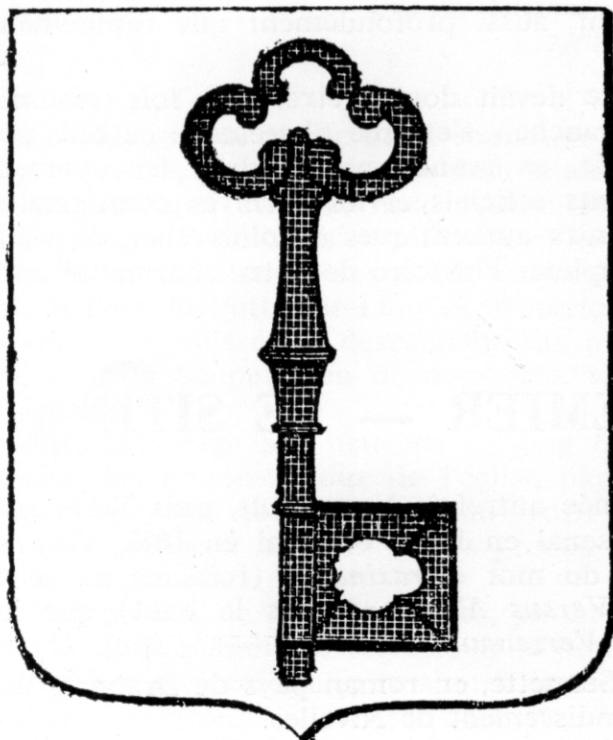
## COTISATIONS 1980

(voyez en page 23)

# VIRGINAL TERRE FRANCHE

par René CHERON (†)

**E**NTRE Senne et Soignes a le plaisir de commencer la publication de *VIRGINAL - TERRE FRANCHE*, ouvrage rédigé par M. René Cheron de Virginal, ancien instituteur de Clabecq, décédé en 1977. Ce travail, des plus intéressants, basé sur les archives communales et la tradition orale, a notamment le mérite de parcourir largement le XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que le XX<sup>e</sup> jusqu'en 1970. Le texte sera fractionné en plusieurs gros articles qui s'étaleront sur une dizaine d'années suivant les disponibilités. Certains chapitres (ou parties de chapitres) n'ont pu être retrouvés, mais l'ensemble de la parution n'en sera pas affectée. Seront successivement abordés : le site, l'historique (période gallo-romaine, régime seigneurial), l'évolution (population, agriculture et élevage, industrie, communications), les impositions (droits des seigneurs et impositions des princes, les finances depuis 1830), l'administration et les services communaux (administration communale,



Les armoiries de Virginal lui avaient déjà été concédées par l'abbaye de Lobbes. Elles exposent la clef de saint Pierre, patron de l'abbaye et de la commune de Virginal, sur un champ d'argent. Un arrêté royal les confirme le 31 mai 1838 : « D'argent à une clef de sable ».

*fonctionnaires communaux, maison communale, règlements, patrouilles, garde civique, conscription, eau, éclairage), la vie religieuse (l'église, la cure, les chapelles, les cimetières), l'instruction (les écoles communales, les bibliothèques), les désastres et les guerres, les sociétés locales et les fêtes.*

*Nous remercions vivement Madame Cheron de nous avoir confié cet important manuscrit.*

J.-P. C.

\*\*

## AVANT-PROPOS

EN 1853, l'Abbé Corneille Stroobant, membre de nombreuses sociétés savantes, édait un magnifique ouvrage consacré à « L'Histoire de Virginal ». Ce volume in-8° de 572 pages contient une documentation abondante et variée puisée aux meilleures sources officielles et privées; toutefois, il est parsemé de statistiques, d'extraits d'archives et de longues nomenclatures.

Certes, aux yeux des historiens, des chercheurs et des fervents des choses du passé, tous ces détails ont leur importance, mais pour les profanes, ils ne suscitent qu'un intérêt relatif.

Un second ouvrage consacre quelques pages à Virginal; il s'agit de la « Géographie et Histoire des Communes Belges » par Tarlier et Wauters, édité en 1860.

Depuis lors, plus d'un siècle s'est écoulé et quel siècle ! Un siècle au cours duquel la commune s'est considérablement transformée et notablement embellie: des travaux publics et privés ont été exécutés dans les domaines les plus variés, modifiant, aussi profondément que rapidement, la vie des Virginalois.

L'œuvre de l'Abbé Stroobant se devait donc d'être, à la fois, résumée et complétée; « Virginal - Terre Franche » s'efforce d'atteindre ce but; son information historique a été puisée, en grande partie, dans les ouvrages précités; mais ce sont les documents officiels et les archives communales, auxquels il faut ajouter les souvenirs authentiques récoltés chez de vieux concitoyens, qui ont permis de compléter l'histoire de notre charmante commune.

## CHAPITRE PREMIER — LE SITE

LA commune de Virginal dénommée autrefois Verzenault, puis Verzenaux en 1346, Verzenal en 1410, Versenal en 1483, Verginal en 1642, Virginal en 1830, dériverait, selon les uns, du mot « *Fraxinale* » (frênaie) et, selon d'autres, de l'expression latine « *Versus Altum* » (vers le haut) que les gallo-romains auraient traduit en « *Verzenault* ».

Située sur la rive gauche de la Sennette, en roman pays de Brabant, Virginal appartient aux canton et arrondissement de Nivelles.



*Une vue aérienne de Virginal.*

*(Cliché C.I.M., Combier imprimeur à Mâcon)*

La plus grande partie de la commune se trouve sur un plateau élevé d'où l'on découvre, par beau temps, de lointains horizons. Du hameau de la Bruyère, on peut apercevoir au nord, l'Atomium et le dôme du Palais de Justice de Bruxelles; à l'ouest, les premières collines des Flandres; au sud, la tour du plan incliné de Ronquières et les terrils des charbonnages du pays de Charleroi; à l'est, la butte du Lion de Waterloo.

Quelques ruisseaux descendant du plateau découpent le versant de la vallée de la Sennette en de nombreux vallons qui complètent la beauté de la localité.

Virginal étage ses maisons le long des chemins serpentant à flanc de coteau, les presse autour de l'église paroissiale, les aligne en bordure des rues principales qui rayonnent du centre, les dissémine ça et là à proximité de ses nombreux sentiers ou les groupe au sud-est près des anciennes Verrieries de Fauquez.

Une dizaine de grosses fermes, plutôt herbagères, se partagent la culture du blé, de la pomme de terre et de la betterave sucrière. Trois établissements industriels se localisent aux abords immédiats de la rivière qui les alimente en eau.



*Une fermette de la rue Paisible vers 1900*

(cliché A.C.L., Bruxelles)

La population active est occupée, en majeure partie, dans les usines locales, aux Papeteries de Virginal, aux Feutreries Catala, aux Forges de Clabecq et à Fabelta à Tubize. En général, les habitants sont d'origine ou de souche virginaloise ; un seul quartier fait exception, c'est le hameau de Fauquez où les étrangers, de cinq ou six nationalités différentes, sont majoritaires.

Sur le territoire de Virginal, on rencontre cinq systèmes géologiques, ce qui est plutôt rare dans une localité de son importance : le système bruxellien - gravier, silex, sable à gros grains - sur le plateau de la Bruyère — le système yprésien - sable à grains fins et moyens - se montre surtout aux hameaux du Jacquier et du Rouge-Bouton — le système gedinien - aux phyllades rouge pâle, gris pâle et rouge brique vers le nord, tout le long de la Sennette depuis Samme — le système coblenzien dans la vallée, depuis Samme jusque Fauquez; il commence par un massif de quartzophyllade zonal et est suivi d'un banc de poudingue grossier puis de phyllade compact, irrégulier, gris bleuâtre, renfermant des pyrites altérées et des traces de fossiles — le système plutonien - roches porphyroïdes — dans le Bois des Rocs sous Fauquez.

Virginal peut s'enorgueillir de posséder une variété complète de sites géographiques et de curiosités multiples : la magnifique vallée de la Sennette que l'on suit grâce au chemin de halage du canal qui la double; les vallons

verdoyants sillonnés par des sentiers pittoresques d'où l'on découvre, à chaque virage, un nouveau paysage ; l'immense plateau qui permet d'admirer le lointain ; le Bois des Nonnes et la Forêt de la Houssière avec leurs jolies plantations de sapins, de hêtres et de chênes séculaires ; le Bois des Rocs avec ses rochers imposants et ses gentilles légendes ; les vieilles maisons et les fermes ; la tour fortifiée d'Asquempont, qui défendait autrefois le passage de la rivière ; la nouvelle écluse de Samme, imposante par ses dimensions et ses mécanismes électriques ; la chaire de vérité, le chemin de croix et les fonds baptismaux de l'église du centre ; l'église de Fauquez dont l'intérieur, entièrement recouvert de marbrite, lui donne un cachet très particulier et sûrement unique en Belgique, sinon dans le monde entier.

Au surplus, à Virginal, les amateurs de sport nautique trouvent un embarcadère fort bien aménagé au pont d'Asquempont ; les pêcheurs ont l'embarras du choix : rivière, canal, bassins, tous au plus poissonneux et, pour le touriste qui se trouve à Fauquez, il rejoint aisément le plan incliné de Ronquières après avoir parcouru environ deux kilomètres.

A bonne distance des grandes voies de communication routières et ferroviaires, à l'abri du bruit, baignant dans l'air pur, Virginal est vraiment le lieu idéal, l'oasis merveilleuse pour tous ceux qui aiment la tranquillité et le repos.

Et puis, comme le dit une vieille chanson du terroir (1) :

*Vive Vesnau, vive les sables,  
Vive notre charmant pays,  
Charmant pays ;  
Quand ayeu i fé détestable (2),  
A Vesnau i fé toudi biau,  
Fé toudi biau !  
Oh ! Oh ! Oh ! Vive Vesnau,  
Pusqui piu, pusqui fé biau ! (2)*

D'ailleurs, partout dans les localités circonvoisines, on se plaît à répéter : « *I n'a qu'in Vesnau !* » (3)

## CHAPITRE DEUXIEME — L'HISTORIQUE

### LA PERIODE GALLO-ROMAINE

Virginal peut se réclamer d'une haute antiquité. Les médailles, tuiles à rebord, vases en terre cuite et autres objets en bronze que l'on a retrouvés en fouillant légèrement le sol au hameau de la Bruyère ne peuvent laisser

(1) Extrait d'une revue locale imaginée et écrite par Ernest Pourtois, de Virginal, interprétée exclusivement par des acteurs virginalois en 1913 (six représentations).

(2) Quand ailleurs il fait détestable,  
A Virginal, il fait toujours beau,

Plus il pleut, plus il fait beau.

(3) Il n'y a qu'un Virginal.

aucun doute sur l'existence, en cet endroit, de plusieurs habitations gallo-romaines.

Dans quel(s) but(s) celles-ci avaient-elles été construites sur ce plateau, se demande l'abbé Stroobant ? Rien, dit-il, n'indique que l'établissement d'une cité fut d'ordre militaire car aucune grande voie de communication n'a pu passer, à l'époque, dans le voisinage de Virginal. Pour répondre à cette question, il faudrait pouvoir pousser les investigations et procéder à des fouilles systématiques du sol de la Bruyère. Il est quasi certain que les chercheurs découvriraient les éléments nécessaires pour situer exactement la dite cité, pour en constater l'importance et pour en déduire la date approximative de sa création.

En 1842, on fit la découverte de plusieurs objets qui furent remis, la même année, à Monsieur le Professeur Ronlez, de Gand : une statuette en bronze de 13 cm de hauteur représentant Mercure, dont le culte était fort

#### Objet de bronze

Parmi les objets retrouvés en 1842, une statuette en bronze représentant Mercure et trois médailles reproduites ici sur leurs deux faces, la première (en haut) de l'époque de Trajan, les deux autres de l'époque d'Antonin.

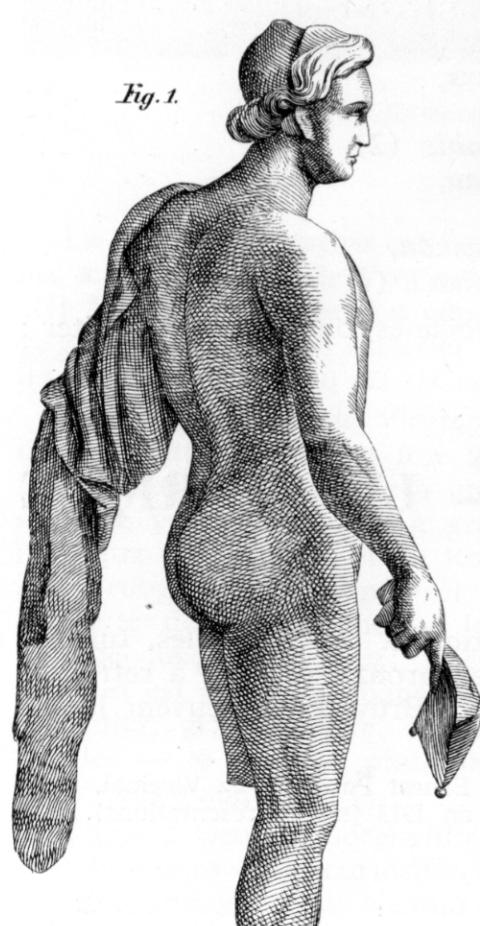


Fig. 1.



Fig. 4.

répandu dans les Gaules ; une bouteille en verre, à gros ventre, à goulot long et étroit, d'une hauteur de 27 cm; un pot en terre cuite à une anse et dont le col se renfle à la partie supérieure ; plusieurs médailles en bronze moyen parmi lesquelles trois sont plus ou moins bien conservées : l'une est de Trajan et les deux autres d'Antonin.

Depuis lors, de nombreux habitants ont découvert des débris d'objets en terre cuite, des médailles, des pièces de monnaie, etc. ; malheureusement, ces objets ont été souvent jetés ou détruits.

En 1958, l'auteur a trouvé « à fleur de sable », dans le chemin creux longeant le Bois des Nonnes, un « coup de poing » en silex poli admirablement conservé ; seule une arête était légèrement ébréchée sur une longueur de 2 cm. Cette arme (1) n'est sûrement pas un objet unique déposé là par hasard ; il est à présumer qu'il existe, en cet endroit également, des vestiges fort intéressants de la période néolithique.

Tout cela prouve à suffisance l'origine lointaine de Versus Altum.

## LE REGIME SEIGNEURIAL

### 1) ABBAYE DE LOBBES

La terre de Virginal faisait partie du patrimoine que Waubert III, comte de Hainaut, donna vers l'an 573 à sa fille Amelberge qui épousa le comte Witger, seigneur de Condé. De ce mariage naquirent trois enfants : Emebert, Gudule et Reinelde.

Lorsque Witger et Amelberge se séparèrent pour se retirer au couvent, leurs terres de Saintes et Virginal tombèrent en partage à leur fille Reinelde. En 655, elle conjura l'abbé du monastère de Lobbes de recevoir, en don, ses terres qu'elle léguait à saint Pierre, patron de l'oratoire de l'abbaye.

Depuis cette donation, il n'est plus fait mention de Virginal qu'en 1120. A cette époque, les habitants n'étaient plus soumis à l'évêque de Liège, non plus qu'au comte de Hainaut ; ils formaient une franchise indépendante.

### 2) DE LA MAISON DE VIRGINAL

Il paraît certain que les seigneurs avoués établis à Virginal par l'abbaye de Lobbes prirent leur nom de cette terre. Le plus ancien document conservé aux archives nomme Anne, dame de Virginal, en 1346.

Rien ne permet de savoir si Anne de Virginal eut une postérité qui fit passer les terres de Virginal à la Maison d'Enghien.

### 3) DE LA MAISON D'ENGHIELEN (± 1380-1486)

D'après l'abbé Stroobant, il est possible qu'Englebert d'Enghien, seigneur de Rameru et Tubize, ait obtenu, par achat, les terres de Virginal comme il avait déjà acquis, vers 1375, la seigneurie de Fauquez à Ittre. Depuis cette époque, Fauquez et Virginal ne cessèrent d'appartenir au même seigneur.

#### — Englebert I<sup>er</sup> d'Enghien (± 1380-1402)

Il était fils de Wauthier, seigneur d'Enghien, et d'Isabelle d'Athènes, comtesse de Conversan, Brienne, Liche, dame de Rameru.

---

(1) Ce « coup de poing » a été déposé aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles.

Il mourut en 1402 et fut enterré à l'abbaye de Cambron, devant le tabernacle, sous un magnifique mausolée.

Il épousa d'abord Marguerite de Longueval, dame de Nevele, puis Marie de Lalaing, dont il eut quatre enfants, l'aîné étant :

— *Englebert II d'Enghien (1402-1459)*

Seigneur de Rameru, Tubize, la Follie, Brages, Bogaerden, Leerbeek, Beringen, Saintes, Wisbecq, Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal ,etc., conseiller du duc Jean.

En 1414, il épousa Marie d'Antoing, dont il eut deux fils, le second étant :

— *Englebert III d'Enghien (1459-1486)*

Seigneur de Haveskerke, Brifeuil, Estaing, Cléry, Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, etc.

D'Anne de Faucuwez, il eut une fille naturelle, Marguerite d'Enghien.

En épousant Paul Ooghe de Berlaer, elle reçut en dot les terres de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart et Virginal.

4) *DE LA MAISON DE FAUCUWEZ (1486-1567)*

— *Paul Ooghe de Berlaer, dit de Faucuwez (1486-1530)*

Seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, etc., licencié-es-lois, grand bailli de Nivelles et du Roman Pays de Brabant, conseiller de Brabant.

A peine son mariage avec Marguerite d'Enghien eut-il eu lieu que son beau-père, Englebert III d'Enghien, se repentit de lui avoir donné la terre de Virginal. Il voulut donc la lui contester, mais les docteurs de la loi de l'Université de Louvain l'adjugèrent à Paul Ooghe. L'acte fut passé solennellement au château de la Follie, à Ecaussinnes, en présence de Michel le Dangereux, mayeur de Virginal, et des échevins Jean Lambert, Josse Saintes, Jean Ursmer et Jean Poinchenet.

Le 31 juillet 1505, il acheta au roi Philippe la haute justice des seigneuries de Faucuwez et du Sart; il voulut aussi augmenter, mais en vain, ses droits et sa juridiction à Virginal.

Paul Ooghe et Marguerite d'Enghien eurent cinq enfants, le premier étant :

— *Louis de Faucuwez (1530-1556)*

Chevalier, seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, etc.

Six enfants naquirent de son mariage avec Marguerite de Marbais; le successeur de Louis fut :

— *Denis de Faucuwez (1556-1567)*

Ecuyer, seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, etc.

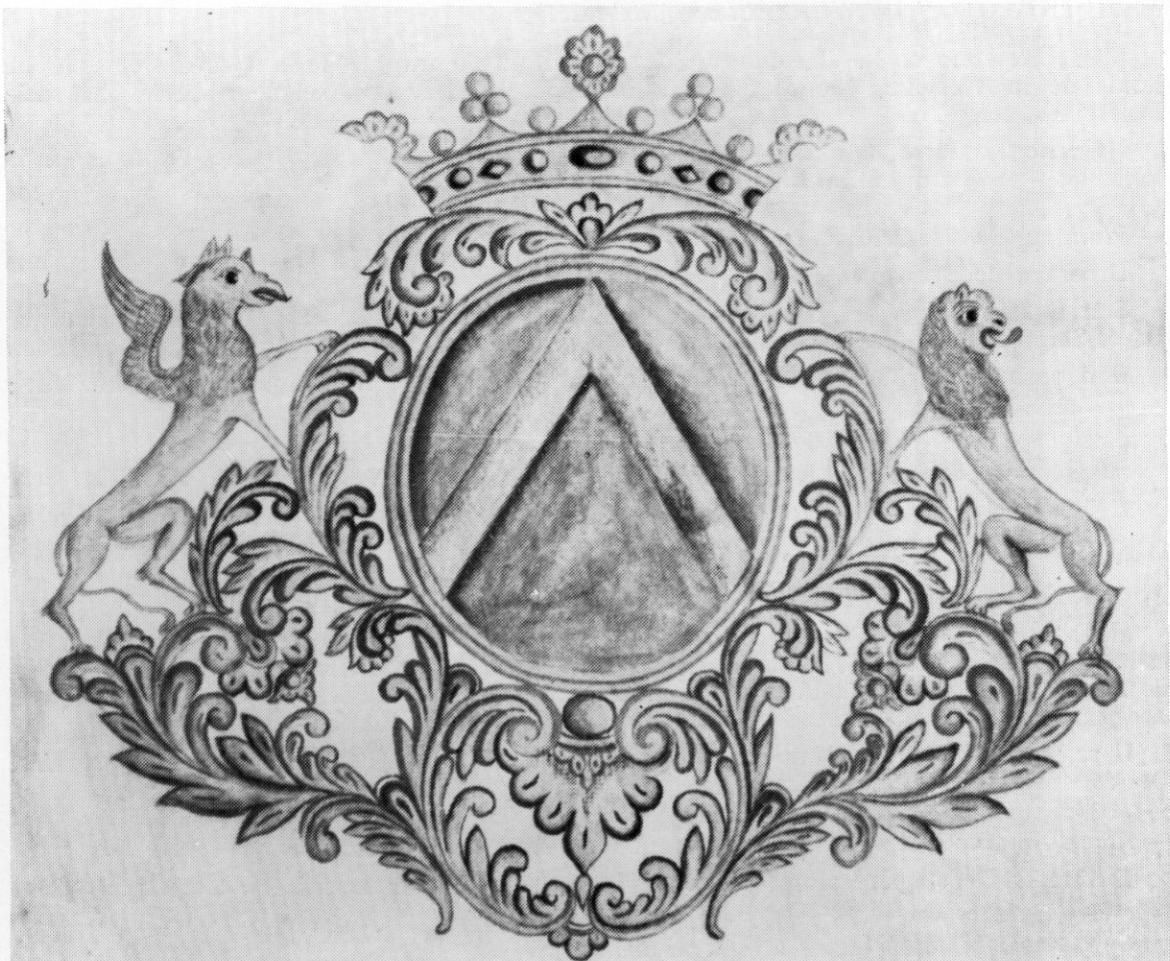
De son mariage avec Hélène de Stradiot, il eut deux filles; l'aînée, Marguerite de Faucuwez, dame héritière de la Maison de Faucuwez, se maria trois fois.

5) *DE LA MAISON DE HARCHIES (1567-1577)*

— *Jean de Harchies (1567-1577)*

Seigneur de Molain et Havelui.

Par son mariage avec Marguerite de Faucuwez, il devint seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, etc., mais il mourut sans laisser de postérité.



*L'écu des Herzelles (de gueules au chevron d'or), seigneurs de Fauquez et de Virginal, dessiné en 1759.*

(Archives de Madame de Bivort de la Saudée — Photo De Brabanter).

#### 6) DE LA MAISON DE LA VIESVILLE (1577-1662)

— *Antoine de la Viesville (1577-1604)*

Ecuyer, seigneur de Romeries, Caudry, la Haye-à-Gouy.

Second mari de Marguerite de Faucuwez. A la mort de Jean de Harchies, il devint seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, Molain, Havelui, etc.

Le 5 mai 1604, il partagea ses biens entre ses six enfants; le second étant :

— *Louis de la Viesville (1604-1638)*

qui reçut les seigneuries de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, Molain, Havelui, etc.

Il épousa Isabelle-Madelaine de Zuylen, dont il eut un fils :

— *Charles-François de la Viesville (1638-1662)*

Seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, Molain, Havelui, etc.

Il épousa, en 1648, Marie-Philippe de Havrech, chanoinesse de Moustier. A son décès, il épousa Béatrix de Tamison, mais de ces deux mariages, il n'aura aucun enfant.

## 7) DE LA MAISON DE HERZELLES (1662-1825)

Françoise-Anne de la Viesville, un des six enfants d'Antoine de la Viesville et sœur de Louis de la Viesville, épousa en 1605, Philippe de Herzelles, seigneur de Moensbroek, Boisseilles, etc.

Ils eurent quatre enfants — qui étaient donc des cousins de Charles-François de la Viesville — trois filles et un fils (le cadet) étant :

### — *Philippe de Herzelles (1662-1675)*

Drossard de Brabant.

Son cousin Charles-François de la Viesville lui donna ses seigneuries de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, par acte du 20 novembre 1654 pour en jouir après sa mort.

Il épousa Barberine Maes. Neuf enfants naquirent de cette union; le troisième fut :

### — *Ferdinand de Herzelles (1675-1677)*

Seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, etc... Drossard de Brabant.

Il épousa en 1668 Madeleine de la Rivière dont il n'eut pas de postérité mâle. Un de ses frères hérite de Virginal et des autres seigneuries :

### — *Guillaume-Philippe, marquis de Herzelles (1675-1698)*

Marquis de Herzelles, seigneur de Faucuwez, Ittre, Samme, Sart, Virginal, etc., licencié-es-lois et droit en 1665 ; conseiller de Brabant en 1673 ; garde des chartres de Brabant et de Limbourg en 1686; membre du Conseil Suprême d'Etat lez la personne de Sa Majesté en 1688; président du Grand Conseil de Malines et chancelier de Brabant en 1690.

Il se maria d'abord à Anne-Isabelle de Condé, puis à Brigitte-Procopine de Trazegnies. De ce mariage, naquit :

### — *Albert-Antoine-Joseph-Balthazar, marquis de Herzelles (1698-1705)*

Il succéda à son père alors qu'il n'avait que cinq ans. Il mourut en 1705, âgé à peine de douze ans.

Son cousin germain hérita de ses seigneuries :

### — *Ambroise-Joseph, marquis de Herzelles (1705-1759)*

Il était brigadier au service d'Espagne, chambellan de Sa Majesté Impériale, député aux Etats de Brabant, conseiller d'épée du Conseil des Pays-Bas, surintendant et directeur général des Domaines et Finances de Sa Majesté, en 1736.

Il épousa successivement :

1) en secret, à Malines, le 20 décembre 1706, Marie-Catherine-Vincent, princesse d'Autriche;

2) en 1722, Marie-Claire de Croy;

3) en 1749, Christine-Philippine-Elisabeth de Trazegnies.

Le marquis de Herzelles n'eut pas d'enfants de ses trois épouses mais bien deux enfants avant son premier mariage d'Anne-Charlotte de Saint-Amand. Ils seront légitimés par Marie-Thérèse en 1755. L'un d'eux, Charles-Ferdinand de Herzelles léguera tous ses biens aux pauvres d'Ittre et de Virginal et mourra en 1763.

A la mort d'Ambroise-Joseph de Herzelles, Christine-Philippine-Elisabeth de Trazegnies fut nommée héritière du marquisat et en fit le relief à la cour féodale du Brabant le 29 janvier 1761, mais elle ne resta pas longtemps paisible possesseur d'un si bel héritage.

Plusieurs membres de la famille Herzelles firent valoir leurs préentions.

En attendant un jugement définitif, le Conseil de Brabant fit mettre le séquestre sur le majorat en litige.

La marquise de Herzelles mourut à Namur en 1793, mais le procès lui survécut. Après bien des contestations et des difficultés de procédure, le partage du marquisat de Herzelles ne s'effectua que le 18 décembre 1825.

# CHAPITRE TROISIEME — L'EVOLUTION

## LA POPULATION

Les archives de la commune de Virginal ne contiennent aucun renseignement précis sur la population avant le XVIII<sup>me</sup> siècle; seul le nombre des ménages est cité sur les documents officiels.

- En 1709, la population de Virginal (non compris la population de Samme) était de 228 habitants.
- En 1750 : 111 ménages avec 450 habitants.
- En 1753 : 90 ménages avec 300 adolescents et adultes.
- En 1762 : 112 ménages dont les chefs exerçaient les professions suivantes :

Boulanger . . . . .	1	Cabaretiers . . . . .	7
Brasseurs . . . . .	2	Charpentiers . . . . .	4

*Toute la population de Virginal semble s'être rassemblée pour les fêtes du 75e anniversaire de l'Indépendance de la Belgique (8 octobre 1905).*



VIRGINAL. — La Place.



Photo: Danneau-André. —

Charron . . . . .	1	Maréchal ferrant . . . . .	1
Châtreur . . . . .	1	Mayeur . . . . .	1
Cordonniers . . . . .	3	Ouvriers . . . . .	10
Distillateurs . . . . .	6	Pasteur (berger) . . . . .	1
Faiseurs de boutons . . . . .	6	Poulaillers (éleveurs de poules)	4
Fruitier . . . . .	1	Sabotiers . . . . .	2
Garde de bois . . . . .	1	Scieurs . . . . .	4
Instituteur . . . . .	1	Sergent . . . . .	1
Laboureurs . . . . .	14	Tailleur . . . . .	1
Maçons . . . . .	4	Tisserands (fileurs) . . . . .	13
Sans profession . . . . .	13	Tonneliers . . . . .	5
Marchand d'étoffes . . . . .	1	Tourneur . . . . .	1
Marchands de tabac . . . . .	2		

— En 1773 : 358 adolescents et adultes.

— En 1784 : premier recensement régulier ordonné par le gouvernement autrichien : 681 habitants se répartissant comme suit :

1 prêtre;  
110 garçons de moins de 12 ans;

236 hommes de plus de 12 ans;  
 90 filles de moins de 12 ans;  
 244 femmes de plus de 12 ans;  
 soit 347 personnes du sexe masculin et 334 du sexe féminin.

- En 1803 : 722 habitants, soit 378 hommes et 344 femmes.  
 Cette année, il y eut : 22 naissances (9 garçons et 13 filles);  
 17 décès (9 hommes et 8 femmes);  
 3 mariages.
- En 1805 : un état général des propriétaires de la commune de Samme et des évaluations de leurs revenus s'établissait comme suit :  
 Nombre des propriétaires : 109.  
 Evaluation de leurs revenus : 8.070 francs.
- En 1808, lorsque Samme fut réuni à Virginal, la population s'élevait à 1.112 habitants.
- En 1820, sur une population de 1.147 habitants, on comptait :

Hommes mariés . . . . .	152	Femmes mariées . . . . .	152
Veufs . . . . .	23	Veuves . . . . .	57
Célibataires (H) . . . . .	387	Célibataires (F) . . . . .	376
<hr/>			<hr/>
Hommes : 562			Femmes : 585

Ils se répartissaient comme suit dans le village :

Virginal-centre . . . . .	462	Haute Bruyère . . . . .	164
Samme-centre . . . . .	195	Basse Bruyère . . . . .	111
Le Jacquier . . . . .	129	Bouton Rouge . . . . .	86

- En 1836 : 1.192 habitants, groupés en 236 ménages, logés dans 231 maisons :
 

Virginal-centre . . . . .	384 habitants - 76 maisons
Samme-centre . . . . .	197 habitants - 34 maisons
Haute Bruyère . . . . .	226 habitants - 44 maisons
Basse Bruyère . . . . .	273 habitants - 52 maisons
Le Jacquier . . . . .	112 habitants - 25 maisons.
- En 1846, la population était de 1.388 habitants se répartissant comme suit :
 

a) sous le rapport du séjour à Virginal :	Hommes	Femmes	Totaux
habituel . . . . .	661	697	1.358
momentané . . . . .	10	14	24
de passage (1) . . . . .	6	0	6

---

(1) Il s'agissait d'ouvriers agricoles.

		<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Totaux</b>
b) sous le rapport de l'état-civil :				
enfants et célibataires . . . . .	436	429	865	
mariés . . . . .	215	226	441	
veufs . . . . .	26	56	82	
c) sous le rapport de l'origine :				
de la commune . . . . .	470	495	965	
de la province de Brabant . . . . .	112	120	232	
des autres provinces . . . . .	90	94	184	
de France . . . . .	4	2	6	
d'Angleterre . . . . .	1	0	1	
d) sous le rapport de la langue :				
Wallons . . . . .	677	711	1.388	
Flamands . . . . .	0	0	0	
e) sous le rapport des professions :				
agriculture (2) . . . . .	236	115	351	
industrie : nourriture (3) . . . . .	14	0	14	
tissage et vêtement . . . . .	49	38	87	
bâtiment . . . . .	40	0	40	
ameublement . . . . .	7	2	9	
métallurgie . . . . .	4	0	4	
autres . . . . .	9	4	13	
commerce . . . . .	24	3	27	
professions libérales . . . . .	9	5	14	
religieuses et novices . . . . .	—	19	19	
sans profession et enfants . . . . .	285	525	810	

— En 1850 : 1.512 habitants.

— En 1854 : 30 naissances : 12 garçons - 18 filles;  
30 décès : 14 masculins - 14 féminins - 2 morts-nés;  
9 mariages.

— En 1880 : 1.745 habitants.

— En 1903 : 2.167 habitants, mais une augmentation effrayante du nombre des débits de boissons... 86 !!! (4)

(2) L'agriculture occupait 60 % de la population active, soit 25 % de la population totale. Hormis les fermières, leurs filles et leurs aidantes, 7 % seulement des femmes exerçaient une profession.

(3) Meuniers, brasseurs, boulangers.

(4) Lors des kermesses, le corps de musique de Virginal avait pour habitude de faire une sortie afin de visiter les cafetiers. Mais lors de la ducasse de la Bruyère, le circuit restait toujours incomplet pour raisons... majeures : dans ce hameau, le nombre des cafés était si impressionnant qu'à 6 heures du soir la plupart des musiciens étaient incapables de produire une note !



*Le moulin de Virginal, bâti autrefois sur une des plus hautes collines du « Versus Altum ».*

— Au 31 décembre 1976, avant la fusion des communes, la population de Virginal-Samme se décomposait comme suit :

Hommes : 1033

Femmes : 1098

Total : 2.131 habitants.

Naissances en cours d'année : 14 garçons;

14 filles.

Total : 28

Décès en cours d'année : 18 hommes;

11 femmes

Total : 29

(à suivre)

René CHERON (†)

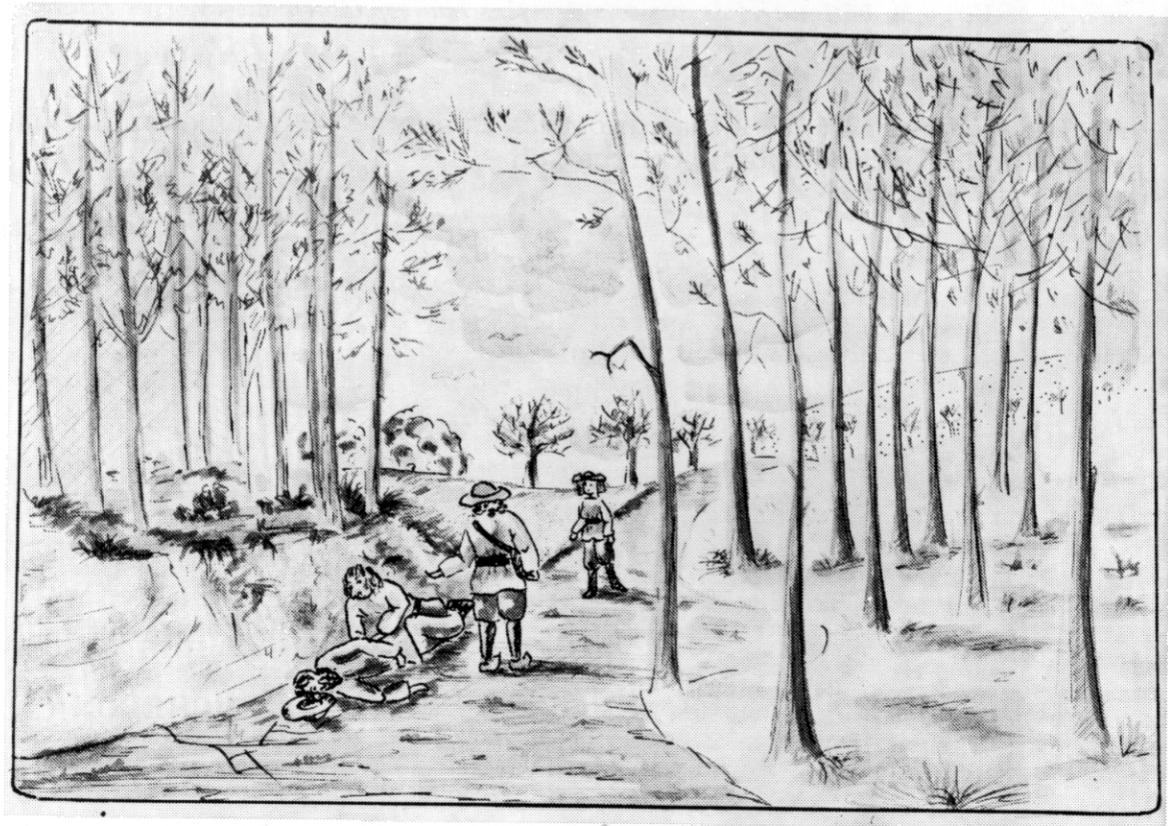
# CINQ EPISODES DE JUSTICE A ITTRE

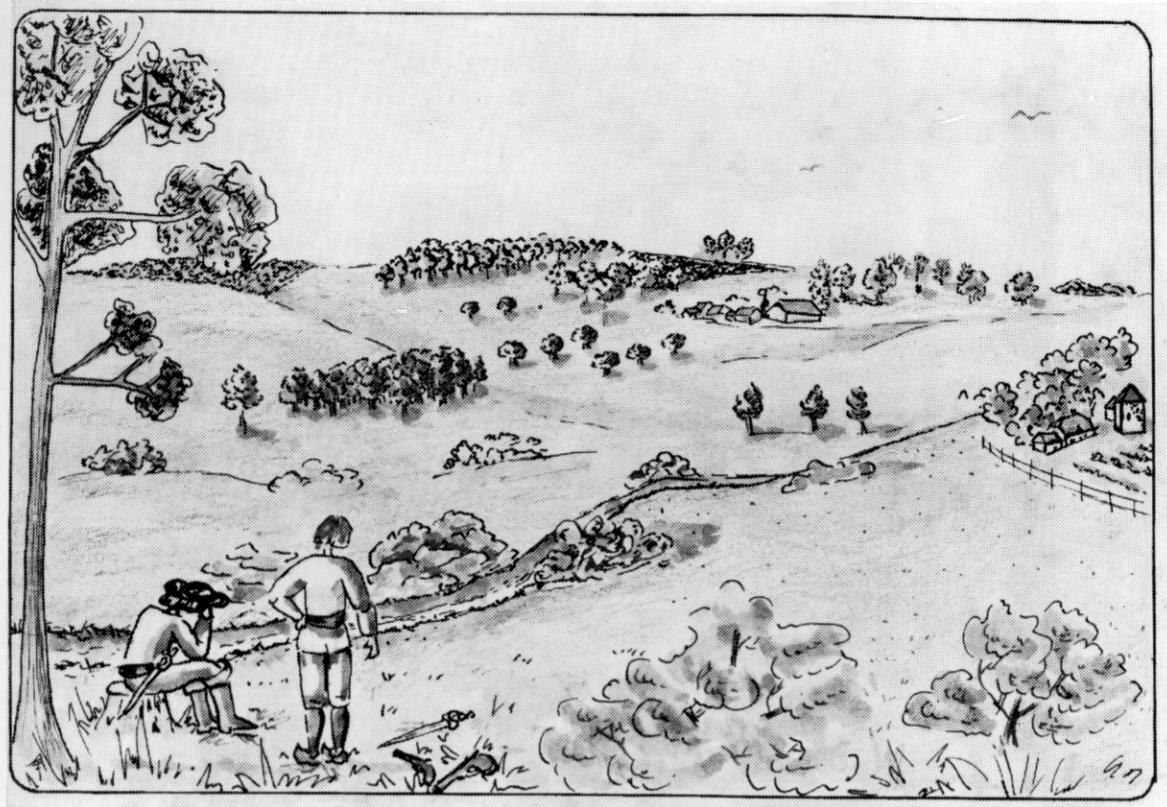
## UNE CROIX PLANTEE AU SART

Novembre 1548. Un ciel lourd convoie de gros nuages. Au Sart, sur le chemin qui relie Hurbize au bois proche de Oisquercq, un homme, probablement victime d'un malaise, gît au creux du chemin. C'est Guillaume de Berselle qui « *termina de vie par mort par maladventure, seul, sur le grandt chemin de hault Havet, comme il at esté trouvé par gens de biens* ».

Le mayeur du Sart, Pierre Marcque, mande aussitôt deux échevins de la Cour du Sart et décrète la saisie du corps « *faisans deffence que nulz ne touchat audict corps sy ce n'estoit le gret et consentement dudit mayeur* ». Le tout, conformément à l'usage et aux coutumes du pays.

Bientôt, la veuve de Guillaume et ses enfants viennent supplier le mayeur de pouvoir emporter le corps de leur défunt. « *Se véant, la vesve dudit feu Guillaume et ses enffans sont venu en la présence desdicts eschevins eulx prosterner en deux genouix, suppliant et requérant audit mayeur que, en*





*A Samme, non loin de la Sennette et de la Tourette d'Hasquempont, l'impétueux Jean Quivat attend son adversaire.*

*l'honneur de la passion de Jésus-Christ, de leur vouloir donner consentement et congies (autorisation) que de ravoir le corps, pour mettre en la terre saincte. »*

Le mayeur, après les avoir interrogés et leur avoir demandé devant témoins si le défunt : « *avoit tousiours esté bon filz de Saincte Eglise* », accède à leurs supplications. La veuve et les enfants Berselle peuvent reprendre le corps à condition toutefois qu'ils fassent planter dans un délai de quarante jours une croix «*à l'honneur de la passion de Dieu, pour prier pour l'âme du trespassé* ».

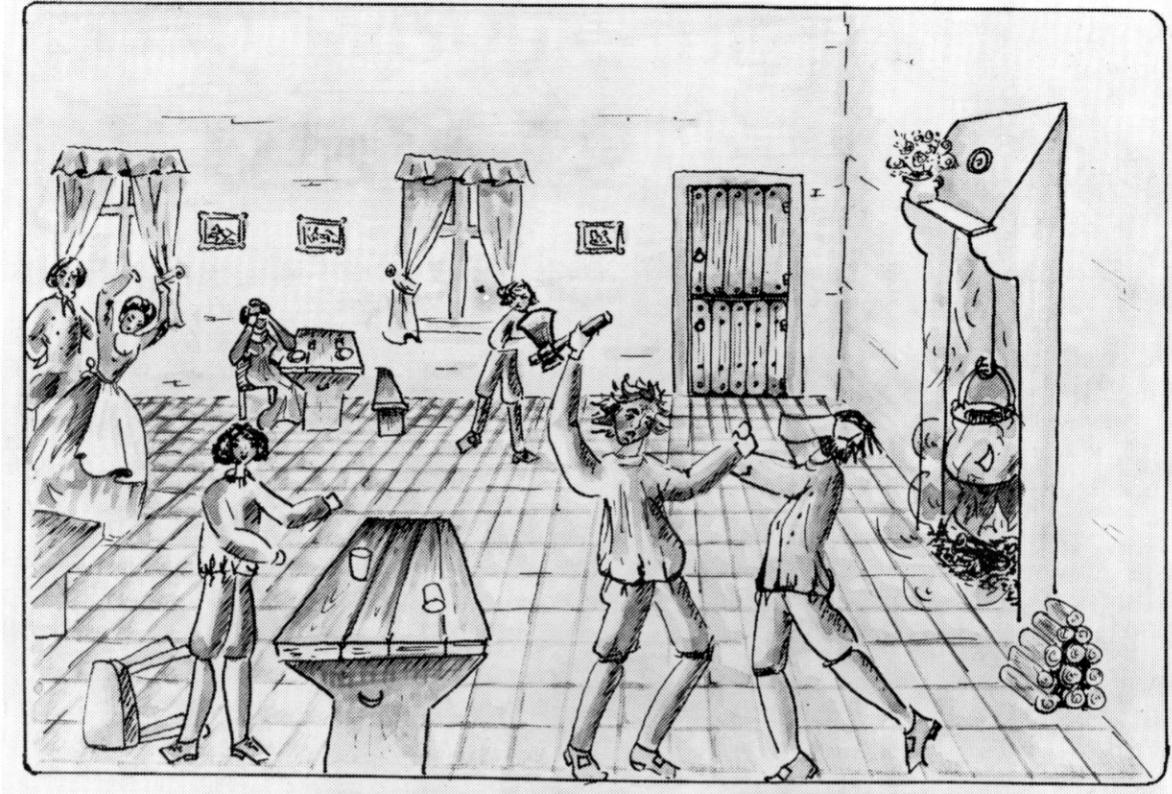
Et le chroniqueur ajoute que tout ceci « *at esté besoigné et faict, sans contredy, ny oppositions nulle de quelconque* ».

#### **UNE PROVOCATION AU DUEL A SAMME**

Un procès est intenté en 1647 à Jean Quivat, d'Ittre, par le mayeur du village Philippe Gallot. Le mayeur l'accuse d'avoir provoqué en duel Jean Polyet. Effectivement, Jean Quivat a fixé la rencontre au 17 août. Elle aura lieu à Samme, paroisse d'Ittre, sur une pièce de terre labourable appelée le Champ del Thour (sur les terres de la cense de la Tour, à Hasquempont).

←

*Au Sart, sur le grand chemin de hault Havet, le corps de Guillaume de Berselle vient d'être découvert par des gens de bien.*



*Au cabaret de la Malplacquée à Thibermont, devant une assistance médusée, Jacques Hap va être frappé d'un coup de hache fatal.*

Et au jour dit, notre homme — qui est soldat de métier — est présent, armé d'une épée et accompagné d'un témoin portant lui-même épée et pistolets. Le mayeur en conclut que l'accusé, qui a agi contre la défense des placards, doit être puni « *selon que la Cour trouvera convenir* », notamment par la confiscation de ses biens.

Mais il faut capturer le personnage qui n'est pas d'un abord facile. Les sergents de la Cour féodale d'Ittre, Jérôme Cocquet et Martin le Merchier, sont chargés d'assister le mayeur et d'arrêter l'inculpé pour le mener à Ittre. Le sergent de Samme, Philippe Durant, leur vient en aide. Le mardi 19 novembre, ils se saisissent de Jean Quivat et le ligotent. Mais il se débat comme un beau diable et ils doivent bientôt le relâcher devant sa résistance et l'aide de sa famille.

Jean de Jean, un autre habitant d'Ittre, dépose lors de l'audition des témoins que l'an passé, à la fête de saint Mathias, l'accusé armé d'un pistolet vint également le provoquer en duel et l'attaquer en face de sa maison. Il voulut sortir mais sa femme l'en empêcha — avec raison — raconte-t-il car Jean Quivat au dehors, lâcha bientôt une volée de coups de pistolets.

L'histoire ne dit pas à quelle peine fut condamné ce belliqueux personnage.

## *UN HETRE ABATTU AU BOIS DE LA HOUSSIERE*

1665. Toribio Garcia, « *lieutenant des bois* » du duc d'Aremberg à Braine-le-Comte poursuit neuf personnes de Huleu, sous Ittre, pour avoir abattu, débité et emporté un hêtre du bois de la Houssière. Le délit aurait été commis « *la nuict de la veille de Saint-Jean-Baptiste 1665* ».

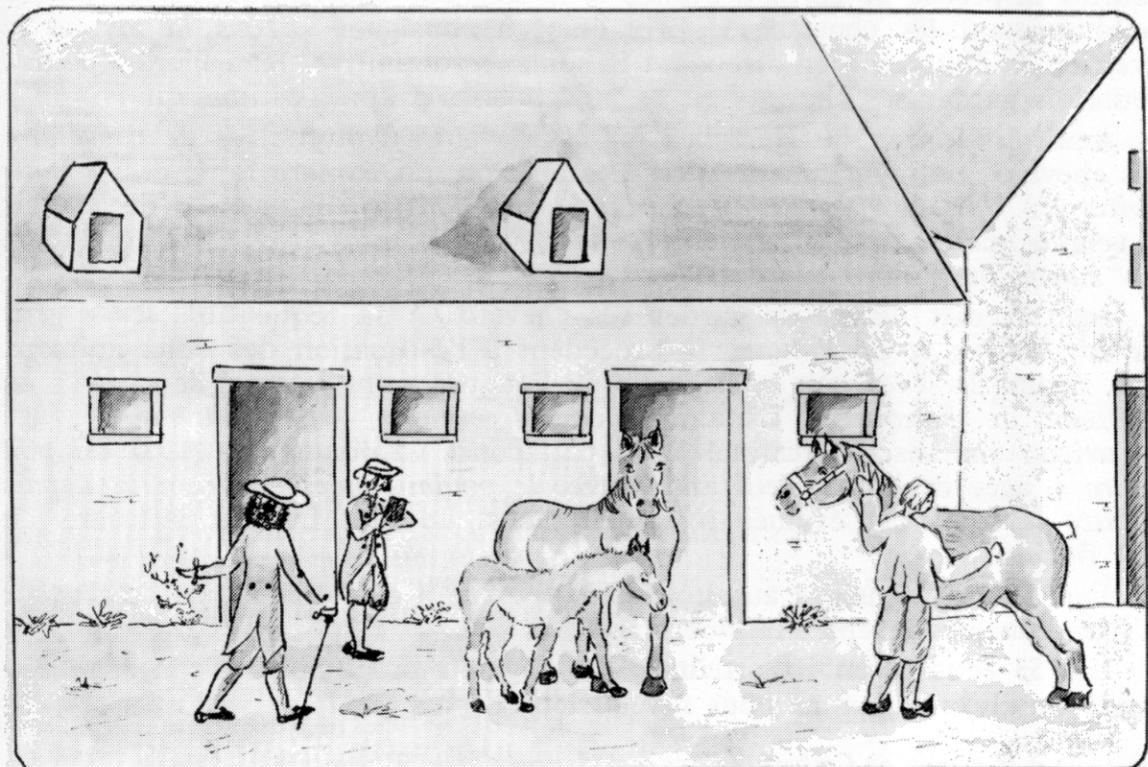
Les accusés : Jean et Anthoine Diesbecq, Nicolas du Bois, Gilles Forlet, Anthoine le Charlier, Anthoine Waulquier, Daniel du Bois, Anthoine Lucas et Philippe des Aulnois le jeusne, tous de Huleu, avaient vendu le hêtre abattu pour 6 livres. La moitié de la somme fut dépensée, l'autre retenue par les frères Diesbecq.

## *UN CRIME AU BILOT*

Le 24 janvier 1745, une nouvelle affreuse fait sensation à Ittre, Haut-Ittre et la région proche. Deux consommateurs, sans doute fort éméchés, attablés au cabaret « *La Malplacquée* » à Thibermont (seigneurie regroupant les maisons du Bilot et du Trou d'Enfer), en viennent aux mains après une discussion échauffée. Au comble de l'excitation, Sébastien W..., de Haut-Ittre, s'empare d'une hache et la plante dans le corps de Jacques Hap, habitant au Sart, le tuant net.

La Cour féodale d'Ittre, sur ordre du Procureur Général, tint à la suite de l'assassinat deux audiences d'information respectivement le 25 janvier,

*Devant l'écurie du château de Fauquez, les « gens de loy d'Ittre et de Fauquez » procèdent à l'estimation des deux chevaux litigieux.*



lendemain des faits, et le 23 février 1745. Le mayeur d'Ittre et de Thibermont, Jacques Pottelberghe avança les frais de justice nécessaires.

La Cour « pour y avoir vacqué un jour entier » et le greffier « pour les avoir dirigé et mis par écrit » furent chacun rétribués de 3 florins 10 sols (par journée).

Le Procureur Général à Bruxelles reçut à chaque fois copie authentique du procès-verbal, coûtant respectivement 3 et 6 florins.

Les deux chirurgiens vanden Brock et Botson ainsi que le docteur Decamp de Hal reçurent chacun 7 florins pour avoir pratiqué une opération et être intervenu « à la visite du cadavre ».

La Cour pour « sa présence et serment » reçoit encore 2 florins 5 sols tandis que le greffier pour l' « Ecriture de la ditte visite du cadavre » se voit gratifié d'un florin supplémentaire.

Les témoins étant aussi rétribués, la somme totale atteint 54 florins 12 sols.

Là aussi nous ignorons si le meurtrier subit les rigueurs de la justice.

#### *DEUX CHEVAUX « DE POIL NOIRE » POUR 55 ECUS*

Août 1751. Après le décès de Jacques Pierart et de sa femme, le seigneur de Fauquez, Ambroise-Joseph de Herzelles, fait usage de son droit de main-morte (droit de « mortemain » qui lui est dû au décès des habitants de sa seigneurie) et notifie à leur fils Jean la saisie (« levée ») de deux chevaux. Mais Jean Pierart proteste avec énergie. Les chevaux, selon lui, n'appartenaient pas à ses père et mère. Et de saisir le Conseil de Brabant du litige. La décision de la Cour est provisionnelle. Le suppliant (Jean Pierart) devra fournir la preuve de ce qu'il avance et le seigneur pourra quant à lui vendre publiquement les chevaux, le prix étant à consigner « sous la loy ou le greffier de Fauquez » en attendant la sentence définitive. Jean Pierart pourra toutefois garder ses chevaux en payant le prix après estimation.

Ambroise-Joseph de Herzelles lui notifie alors l'alternative de reprendre les chevaux, immédiatement après l'estimation qui en sera faite, ceci « pour éviter les frais qu'engendrent lesdits chevaux jurement », ou de les voir « vendus publicquement lundy prochain, vers le midi, sur la place d'Ittre, en suite de laditte sentence ».

Jean Pierart décide de garder ses chevaux. A sa réquisition, les « gens de loy d'Ittre et de Fauquez » procèdent à l'estimation des deux animaux qui, depuis la levée par le seigneur de Fauquez, sont « restez sequestrez au château de Fauquez ». L'étalement, « cheval entier », « de poil noire », âgé d'environ six ans, est estimé à 30 pattacons. La jument, « aussi de poil noire », âgée de huit à neuf ans, « avec le poulain qu'elle at produit depuis laditte levée », est évaluée à 25 pattacons. Le tout fait 55 pattacons ou 154 florins.

Jean Pierart consigne aussitôt les 55 « escus » entre les mains du mayeur d'Ittre, Jacques-Joseph Pottelberghe.

Les 55 écus furent-ils attribués au seigneur ou revinrent-ils à Jean Pierart ? Le chroniqueur ne nous révèle rien de plus sur la suite du procès.

# COTISATIONS 1980

---

Le numéro XXXIV clôture notre 11e année d'existence. Nous vous invitons à renouveler votre cotisation pour la 12e année de parution.

Nous exprimons notre gratitude pour les nombreux abonnements d'Honneur et de Soutien reçus cette année. Ils représentent 55 % de nos lecteurs et nous permettent de tenir notre édition bien en place dans une époque de difficultés croissantes pour les périodiques sans publicité.

Entre Senne et Soignes regorge de projets. Les archives du Fonds de Corroy-le-Château à Namur font d'Ittre une des communes les plus gâtées du pays en sources historiques. Des articles sur la vie des religieuses d'Aywières à Fauquez, sur les fermes, la suite de « Virginal - Terre franche » de René Cheron, paraîtront notamment en 1980.

L'illustration — qui connaît un souffle nouveau grâce au talent de notre collaboratrice artistique Catherine Cayphas-De Laey — se voudra cette année encore abondante. Quelques documents anciens sont toujours en réserve et seront publiés au fil des articles.

Nous nous permettons donc cette année encore d'insister pour que le plus grand nombre d'entre vous nous honore d'un abonnement d'Honneur ou de Soutien.

Soyez aimables de ne pas tarder à renouveler votre abonnement 1980. Les rappels coûtent chaque année de plus en plus cher. A titre d'exemple, signalons que près d'un tiers des abonnements rentrent encore de septembre à décembre.

Le montant de l'abonnement 1980 reste INCHANGE :

Abonnement Ordinaire : 150 frs

Abonnement de Soutien : 250 frs

Abonnement d'Honneur : 400 frs (ou plus...)

à verser au CCP 000-0935386-15 de J.-P. Cayphas à Ittre.

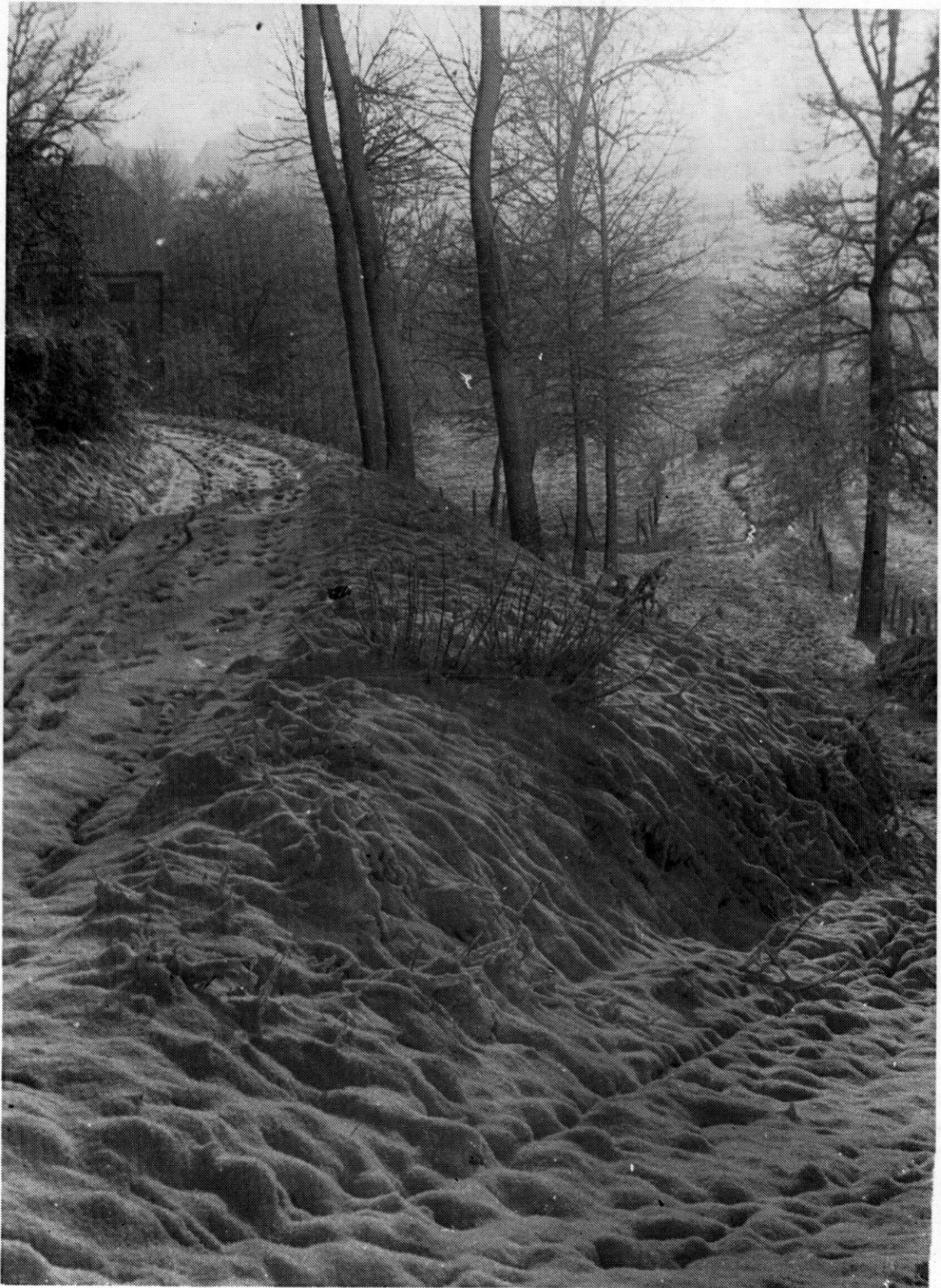
Merci d'avance.

J.-P. C.

---

## MEMBRES DE SOUTIEN (suite de la page 2)

Monsieur Raoul CONARD, Saint-Denis-Westrem.  
Le Baron et la Baronne COPPENS d'EECKENBRUGGE, Ittre.  
Monsieur et Madame Gaston DELHOUX, Ittre.  
Monsieur et Madame Maurice DEMOULIN, Ittre.  
Monsieur et Madame Michel DETRY, Virginal.  
Monsieur et Madame Constant LOICQ, Virginal.  
Monsieur et Madame Jean-Marie PIERRARD, Bruxelles.  
Monsieur et Madame Yvon RAMPELBERG, Ittre.  
Le Docteur et Madame Etienne SCHUERMANS, Virginal.  
Monsieur et Madame Luc TAMIGNIAU, Ittre.



*Dans un univers de neige, au croisement des chemins du Maustichy et d'Hourdenge, le temps semble s'être arrêté sur un paysage immobile.*

(Photo Octave Pierart).

Imp. Havaux - Nivelles